



OBSERVATOIRE DE LA FAMILLE DU LOT

AIDE FAMILIALE ET PERSONNE EN

PERTE D'AUTONOMIE



Enquête réalisée entre
mai et octobre 2006

Union Départementale des Associations Familiales du Lot
51 rue Etienne Brives – BP 157 - 46003 CAHORS Cedex
☎. 05 65 35 87 30 📠 05 65 22 27 16 E-mail : udaf.46@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Objectifs	p.5
Méthodologie.....	p.5
I - PROFIL TYPE DES AIDANTS INTERROGES	p.7
Une répartition géographique homogène des aidants sur le territoire lotois	p.7
Une population en majorité féminine, vivant en couple.....	p.7
Des aidants dont l'âge moyen est de 63 ans, sans activité professionnelle pour 60 %	p.8
2 - PROFIL TYPE DES PERSONNES AIDEES	p.9
Les aidants s'occupent de leur ascendant direct, âgé en moyenne de 83 ans.....	p.9
Les personnes aidées sont veuves pour plus de la moitié, habitent en logement indépendant (chez elles ou avec l'aidant)	p.10
Un entourage familial très proche géographiquement	p.10
3 - LA DEPENDANCE	p.11
Une prépondérance de troubles neuro-psychiatriques	p.11
Une assistance quotidienne aux gestes de tous les jours pour l'aidant, en complément d'un professionnel.....	p.12
4 - UNE PRIORITE POUR LES AIDANTS : LE RENFORT DE L'AIDE A DOMICILE	p.15
Toilette et aide ménagère sont du domaine de l'aidant professionnel, l'aidant familial se réservant la gestion des affaires courantes.....	p.15
Une priorité pour les aidants : le renfort de l'aide à domicile.....	p.15
5 - DES INCIDENCES NON NEGLIGEABLES SUR LA VIE QUOTIDIENNE DE L'AIDANT	p.19
Une souffrance psychologique de l'aidant.....	p.19
Une nouvelle organisation quotidienne ou des aménagements pour la moitié des aidants.....	p.20
6 - UN MAINTIEN A DOMICILE PLEBISCITE, AVEC UNE AIDE ADAPTEE.....	p.21
Les deux tiers des aidants ne sont pas favorables à un placement en établissement.....	p.21
...mais à un maintien à domicile le plus longtemps possible avec une aide adaptée.....	p.21
7 - INDEX DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	p.23
8 - BIBLIOGRAPHIE.....	p.24
ANNEXE 1 - RESULTATS DETAILLES.....	p.25
ANNEXE 2 – QUESTIONNAIRE "AIDE FAMILIALE ET PERSONNE EN PERTE D'AUTONOMIE"	p.45

Objectifs :

Le thème de la Conférence de la Famille 2006 portait sur les solidarités intergénérationnelles. Pour illustrer cette thématique, l'UDAF du Lot a souhaité évaluer l'aide apportée aux personnes en situation de dépendance, en interrogeant un parent (enfant, gendre ou belle-fille, neveu, nièce...) ou un proche (voisin, ami...), à travers un questionnaire intitulé "Aide familiale et personne en perte d'autonomie" (cf p. 45).

Le but du questionnaire était de connaître les difficultés rencontrées et les solutions trouvées par les familles "aidantes" pour faire face à la perte d'autonomie de l'un de leurs parents proches. Quand une personne âgée devient dépendante, de façon plus ou moins prononcée, qui prend le relais, quelle influence cette aide a-t-elle sur la famille, quels soutiens sont attendus ...

Les relations d'aide intra-familiales sont-elles fortes ? Cette solidarité est-elle perçue comme une contrainte ou estimée comme "normale", allant de soi...?

C'est ce que cette enquête a voulu déterminer.

Méthodologie :

Le questionnaire d'enquête se fonde sur le questionnaire réalisé par l'UNAF. Les résultats de cette enquête reflètent les réponses données par les aidants qui ont bien voulu répondre. Ces résultats peuvent être considérés comme une tendance des situations vécues par les familles.

En effet, le choix n'a pas été fait d'interroger tous les ménages lotois de façon exhaustive.

Nous avons tenté de cibler au plus près les aidants familiaux, qui sont une population qui n'est pas toujours facilement repérable.

Nous avons contacté dans un premier temps les aidants par le biais des CLIC (coordinations gérontologiques) et des Espaces Personnes Agées Territorialisés (avec l'accord du Conseil Général du Lot), qui ont envoyé le questionnaire aux aidants repérés, et aux SSIAD et AFAD (services de soins infirmiers à domicile et association d'aide à domicile).

Afin de compléter cette première distribution, nous avons mis à contribution :

- ⇒ les associations d'aide à domicile adhérentes à l'UDAF (ADMR, ADAR)
- ⇒ le réseau des Aînés Ruraux (clubs du troisième âge)
- ⇒ les maisons de retraite et logements foyers du département.

Entre les mois de mai et octobre 2006, ce sont en tout 2 500 questionnaires que l'UDAF a transmis à son réseau pour toucher le plus d'aidants familiaux possibles.

Que tous ces organismes soient ici remerciés de leur participation.

En retour, nous avons reçu 214 questionnaires, dont 195 d'exploitables. Ce sont les réponses à ces 195 questionnaires qui sont traitées ci-après.

Deux précisions :

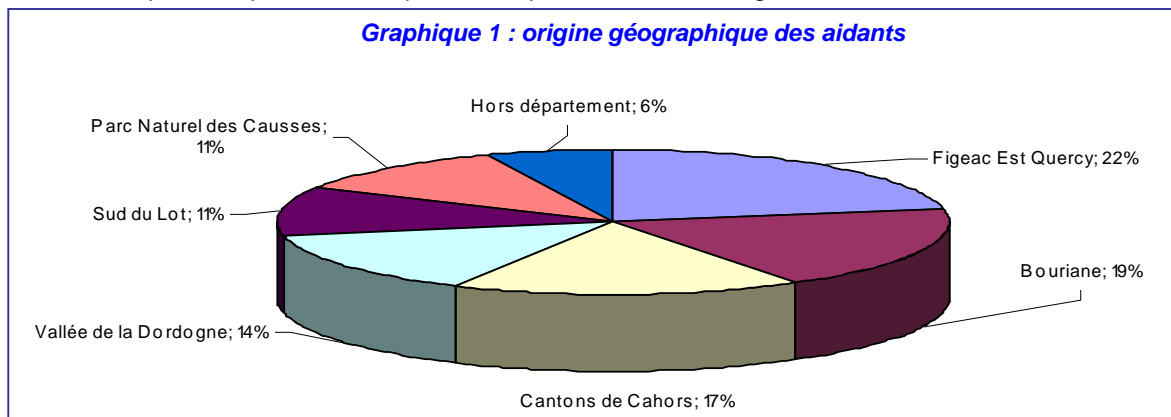
- ⇒ lorsque le terme d'aidants est employé, il signifie les aidants qui ont répondu au questionnaire,
- ⇒ les résultats sont présentés sur la base des répondants (non prise en compte des non répondants).

1 – PROFIL TYPE DES AIDANTS INTERROGES

L'aidant est une femme, qui vit en couple, est âgé de plus de 60 ans (âge moyen de 63 ans), n'a pas plus d'enfant à charge, ne travaille pas ou plus et habite plutôt en zone rurale.

Une répartition géographique homogène des aidants sur le territoire lotois

Les aidants qui ont répondu à l'enquête se répartissent assez régulièrement sur le territoire lotois.



En ce qui concerne la répartition rural / urbain telle que la définit l'INSEE, elle reflète assez bien la répartition de la population lotoise : les aidants habitent pour **73 % en zone rurale** et 21 % en zone urbaine, dont 18 % issus de la zone urbaine de Cahors.

Les 6 % de résidents hors département habitent pour les $\frac{3}{4}$ d'entre eux des départements limitrophes (Lot et Garonne, Dordogne, Corrèze, Tarn et Garonne).

Une population en majorité féminine, vivant en couple

La population aidante est en majorité féminine : **les femmes représentent 63 % des aidants interrogés**. A contrario donc, 37 % des aidants sont des hommes. Lorsque la personne aidée vit en couple, c'est souvent le fils qui se déclare aidant. La part des femmes est par contre plus importante auprès des personnes aidées seules : c'est l'exemple de la fille qui s'occupe de sa mère, devenue veuve. On constate également que la part des femmes aidantes tend encore à augmenter lorsque la personne aidée vit en logement "indépendant" (par opposition à la notion d'"établissement"), soit à son domicile, soit logée avec l'aidant.

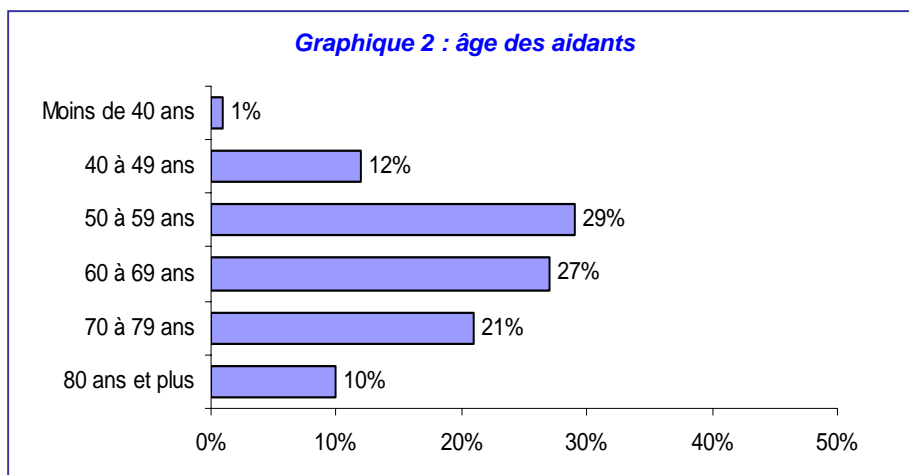
Tableau 1 : situation familiale des aidants

Femmes, en couple	49 %
Femmes, seules	14 %
Hommes, en couple	30 %
Hommes, seuls	7 %

Les hommes semblent plus s'impliquer dans l'aide familiale. A la question "Etes vous d'accord avec la phrase suivante : les hommes s'impliquent plus qu'avant dans l'organisation de l'aide auprès des personnes âgées dépendantes", 74 % des aidants répondent oui, 4 points d'écart seulement séparant les avis masculins (76 %) et féminins (72 %).

Près de 80 % des aidants interrogés vivent en couple.

Des aidants dont l'âge moyen est de 63 ans, sans activité professionnelle pour 60 %



La moyenne d'âge des aidants est de 63 ans.

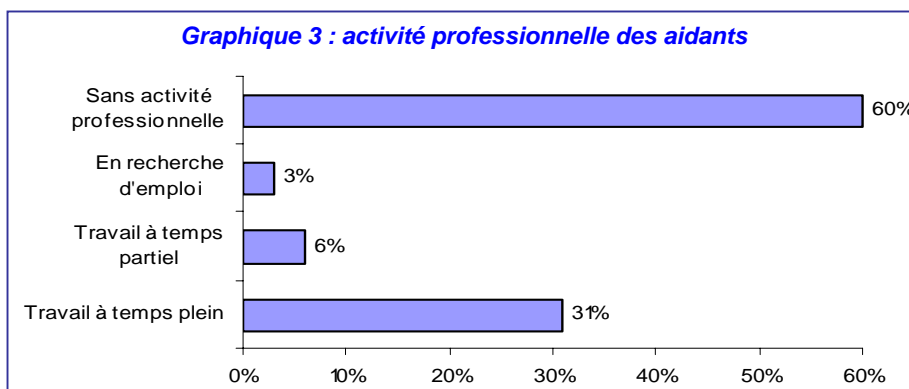
La majorité des aidants (58 %) a plus de 60 ans.

Néanmoins, la tranche d'âge des 50 à 60 ans concentre à elle seule près de 30 % des aidants.

Ce pourcentage est à rapprocher de la proportion d'aidants qui a encore une activité

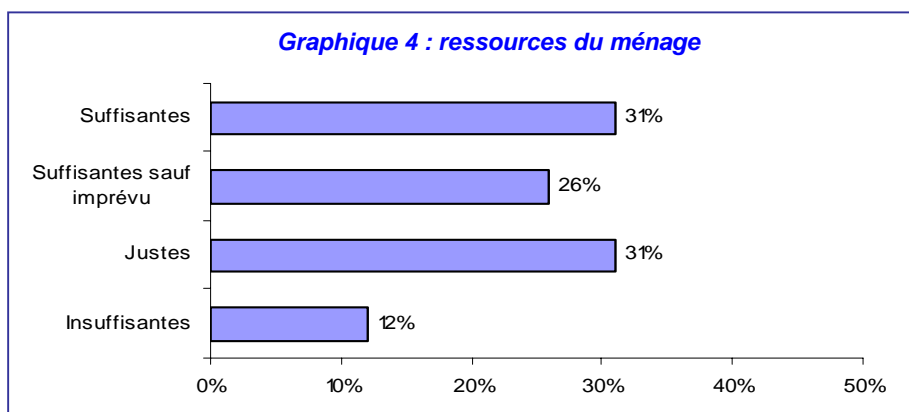
professionnelle : 40 % travaillent, à temps plein principalement (ou sont en recherche d'emploi).

Si on étudie de plus près la tranche d'âge correspondant à la génération qu'on appelle "génération pivot" - 50 à 75 ans - elle réunit 68 % d'aidants.



Cette génération regroupe l'ensemble des personnes retraitées de fraîche date ou qui vont l'être, dynamiques, jeunes grands-parents et ayant au moins un de leur parent vivant. Elle se voit solliciter pour aider ses enfants jeunes parents, et

d'autre part, par ses propres parents en situation potentielle de dépendance, alors qu'elle-même peut encore avoir des enfants à charge. Les aidants déclarant avoir au moins un enfant vivant encore au foyer (21 %) se situent pour plus de la moitié dans cette tranche d'âge. Cette génération occupe une place centrale dans la famille, ascendants comme descendants se reposent sur elle.



57 % des aidants estiment leurs ressources suffisantes, et de façon plus importante pour ceux qui ne travaillent pas, comme pour les couples. Par contre, les aidants vivant seuls considèrent en majorité qu'ils ont des ressources justes ou insuffisantes.

2 – PROFIL TYPE DES PERSONNES AIDEES

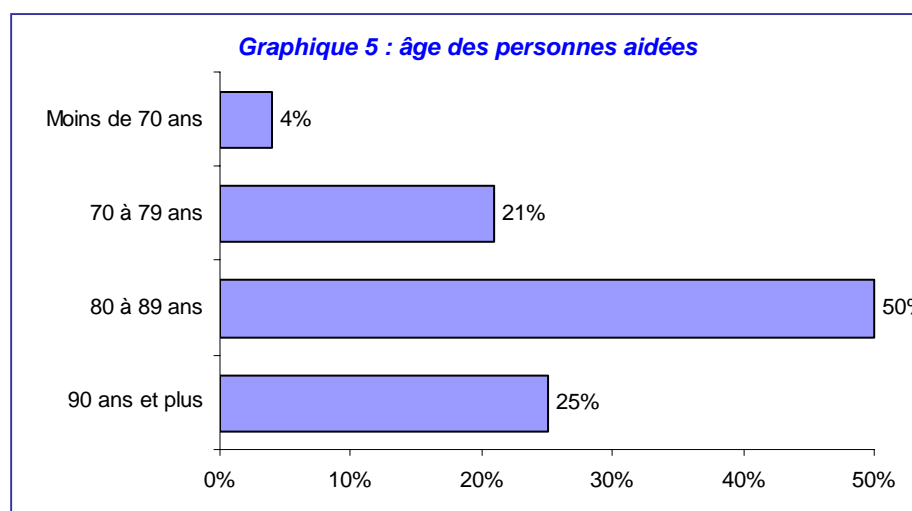
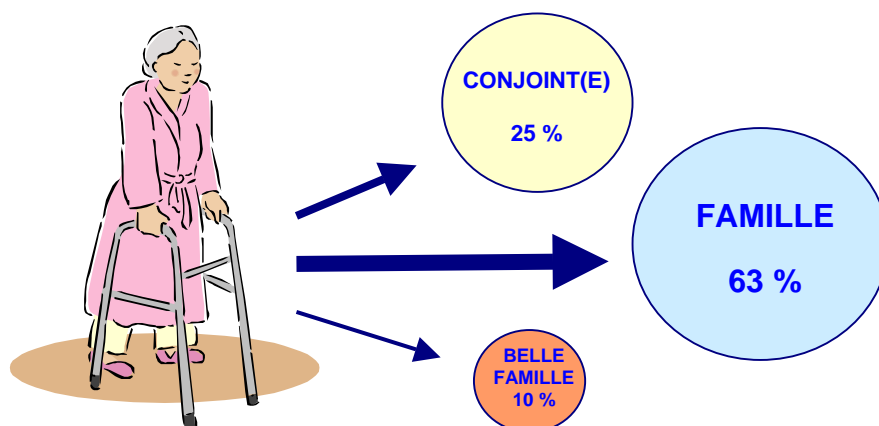
La personne aidée est le plus souvent la mère de l'aidant. Elle est veuve, âgée en moyenne de 83 ans, très proche géographiquement de l'aidant (moins de 10 km) si elle ne cohabite pas avec lui.

Un tiers vit en établissement spécialisé (maison de retraite ou foyer logement), les autres vivent en logement indépendant, seules, en couple ou avec un aidant familial. 20 % des aidants ont un membre de leur famille dont ils s'occupent et avec qui ils cohabitent.

Les aidants s'occupent de leur ascendant direct, âgé en moyenne de 83 ans

La personne en perte d'autonomie est dans 25 % des cas le conjoint de l'aidant, et pour le reste fait partie de la famille ou de la belle famille.

Les aidants qui ont répondu à notre enquête sont donc pour l'essentiel des aidants **familiaux**, qui s'occupent de leurs ascendants directs, et en particulier de leur mère (42 %).



La moyenne d'âge est de 83 ans.

Les trois quarts des aidés ont plus de 80 ans.

Les personnes aidées sont veuves pour plus de la moitié, habitent en logement indépendant (chez elles ou avec l'aidant)

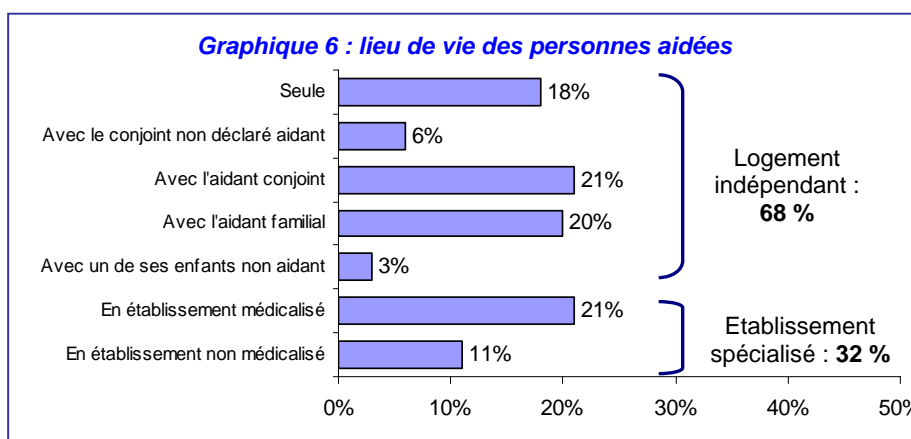
La majorité ne vit pas ou plus en couple, en raison essentiellement d'un veuvage.

Tableau 2 : situation familiale des personnes aidées

39 % des aidés sont en couple : ce sont des personnes qui sont, soit aidées par leur conjoint, soit par leurs descendants : certains aidants ont précisé qu'ils s'occupaient de leurs deux parents.

Couples	39 %
Veuf(ve)s	54 %
Divorcé(e)s, séparé(e)s	3 %
Célibataires	4 %

Les personnes dépendantes habitent à leur domicile (24 %) ou avec l'aidant, qu'il soit conjoint (21 %) ou aidant familial (20 %).



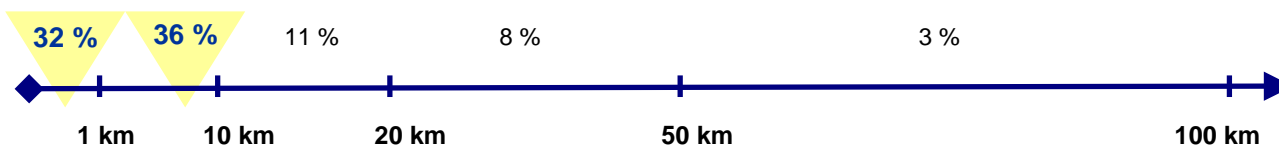
En ce qui concerne les personnes en établissement (un petit tiers), elles sont plutôt en établissement médicalisé.

Un entourage familial très proche géographiquement

Près des trois quarts des personnes aidées ont un membre de leur famille qui habite à proximité, que cette personne soit l'aidant ou non.

On constate que les personnes en établissement ne sont pas plus isolées de leur famille que les autres, au contraire.

Un tiers des aidants réside à moins d'un kilomètre, 79 % à moins de 20 kilomètres, de la personne aidée.



Ces différents résultats vont dans le sens de l'étude de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES), "Les aides et les aidants des personnes âgées" (Etudes et Résultats n°142, Novembre 2001), les aidants non professionnels les plus proches sont les conjoints et les filles. Au niveau national, l'aidant est une femme pour 66 %. Les personnes de plus de 60 ans vivent plus souvent à leur domicile qu'en institution.

3 – LA DEPENDANCE

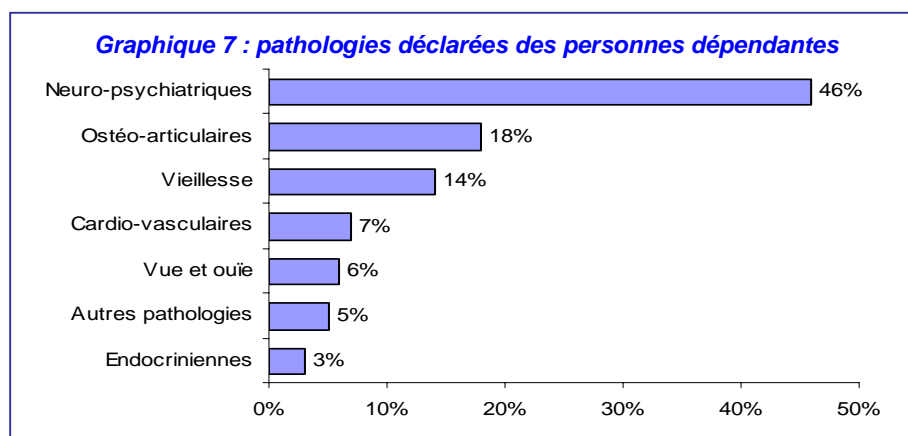
Les pathologies neuro-psychiatriques sont les plus couramment citées à l'origine de la perte d'autonomie.

Elles induisent une assistance quotidienne de la part de l'aidant familial, complétée par l'aide, devenue indispensable, d'un professionnel.

Une prépondérance de troubles neuro-psychiatriques

A la question "Qu'est ce qui est à l'origine de la perte d'autonomie de la personne ?" (question dite "ouverte" : réponse libre sans choix préalable proposé), une ou plusieurs causes ont pu être données (une cause citée dans 80 % des cas). Les réponses ne correspondent pas forcément à la cause de la perte d'autonomie, mais peuvent en être les conséquences. Elles sont le déclaratif des aidants, et non un diagnostic médical.

Nous avons effectué un regroupement des réponses à partir de la **classification des pathologies réalisée par le syndicat national de gérontologie clinique et le service médical de la CNAMTS** (thésaurus de 50 états pathologiques regroupés – cf infra).



Nous avons choisi de vous montrer ici les résultats en % de réponses et non de répondants (183 répondants ont donné 250 réponses). La tendance reste bien sûr identique en hiérarchie pour les résultats en terme

de répondants.

La rubrique "vieillesse" (ou "grand âge") n'est pas une pathologie mais c'est une réponse qui revient 34 fois et qui n'est associée à une autre pathologie que dans de très rares cas. Cette réponse sous entend sans doute de la part des aidants des pathologies multiples ou un grand état de fatigue.

Les pathologies les plus courantes sont les pathologies neuro-psychiatriques : 46 % des réponses (dont les personnes souffrant Alzheimer 13 %). Viennent ensuite les pathologies ostéo-articulaires, suivies de la "vieillesse".

Il n'est pas aisé d'évaluer l'incidence de ces pathologies sur la prise en charge par les aidants puisque dans la rubrique "pathologies neuro-psychiatriques" cohabitent des troubles dépressifs ou de la mémoire, et des suites d'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) qui sont en France la première cause de handicap fonctionnel de l'adulte et la deuxième cause de démence après Alzheimer.

En terme de dépendance, on peut considérer que les pathologies induisant des troubles locomoteurs se retrouvent au moins dans les troubles ostéo-articulaires, dans la "vieillesse", dans les troubles de la vue et de l'ouïe (cumul atteignant 38 %), mais également dans les pathologies neuro-psychiatriques.

Si ces troubles locomoteurs demandent une assistance quotidienne, il en est également de même des troubles neuro-psychiatriques qui pour une partie d'entre eux (Alzheimer, mémoire, dépression...) sont très éprouvants à supporter pour les aidants. **Les personnes dépendantes atteintes de ce type de troubles vivent pour 66 % avec l'aidant.**

Classification des pathologies selon le syndicat national de gérontologie clinique et la CNAMTS

Pathologies neuro-psychiatriques : malaises, accidents vasculaires cérébraux (AVC), épilepsie, Parkinson, états dépressifs ou anxieux, Alzheimer, sclérose en plaques...

Pathologies cardio-vasculaires : problèmes cardiaques, phlébites...

Pathologies ostéo-articulaires : pathologies de la hanche (fémur), vertébro-discales, polyarthrite ou autres articulations...

Pathologies endocriniennes : diabète

Les rubriques autres" comprennent les pathologies broncho-pulmonaires, gastro-entérologiques, uro-néphrologiques, hématologiques et cancéreuses, et autres (essentiellement chutes dont l'origine n'est pas précisée).

Il est à noter que 74 % des personnes dépendantes en établissement souffrent de troubles neuro-psychiatriques (dont Alzheimer), alors que la proportion est de 59 % pour les personnes vivant en logement indépendant.

Une assistance quotidienne aux gestes de tous les jours pour l'aidant, en complément d'un professionnel

Tableau 3 : les actes que la personne dép. ne peut faire seule

Faire ses achats	93 %
Faire les travaux ménagers courants	92 %
Utiliser un moyen de transport	90 %
Préparer son repas	87 %
Gérer ses affaires courantes	82 %
Faire sa toilette	81 %
Se déplacer à l'extérieur du lieu de vie	78 %
Suivre l'ordonnance du médecin	74 %
S'habiller	72 %
Utiliser le téléphone pour alerter	59 %
Se repérer dans le temps et l'espace	49 %
Se déplacer à l'intérieur	48 %
Changer de position	45 %
Communiquer et se comporter de façon sensée	37 %
S'alimenter	23 %

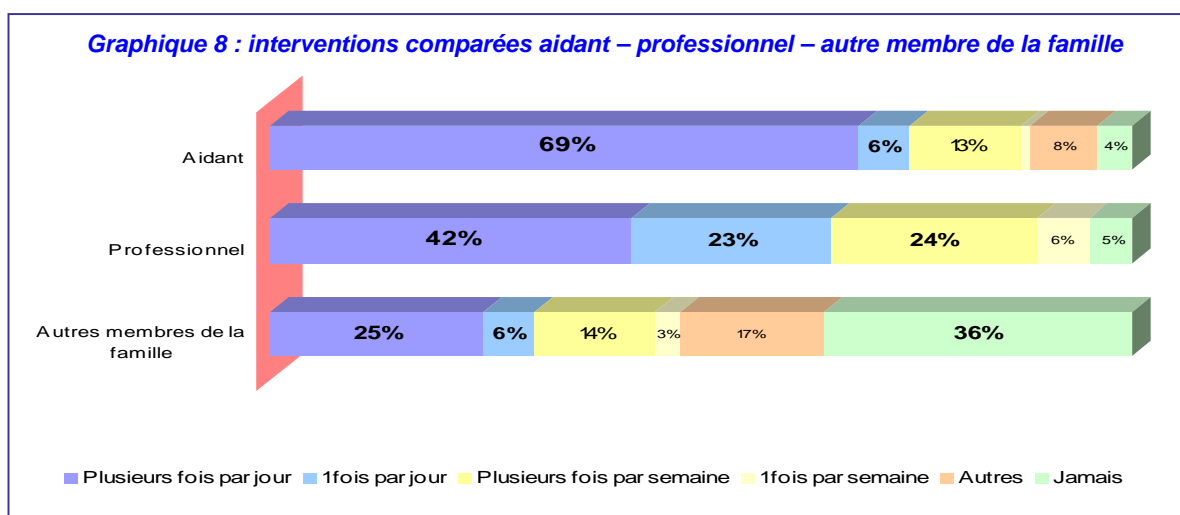
15 % des personnes aidées ne peuvent faire seules aucun des 15 actes énumérés ci-contre. Par ordre d'importance, les actes que la personne ne peut faire seule sont les courses, les travaux ménagers, le déplacement extérieur, les soins personnels (repas, toilette, habillage), des actes pour la plupart quotidiens.

Les personnes aidées sont, et de façon logique, plus dépendantes en maison de retraite.

Aide à la lecture : selon les aidants, 93 % des personnes aidées ne peuvent faire leurs achats seules.

Les aidants sont ainsi amenés à intervenir auprès de la personne dépendante une ou plusieurs fois par jour (couleurs bleues sur le graphique) dans 75 % des cas. Ils sont soutenus par d'autres membres de la famille dans cette aide quotidienne dans 31 % des cas.

Si l'aidant est mobilisé tous les jours pour aider la personne dépendante, cette aide est complétée, compte tenu des handicaps précédemment évoqués qui ne permettent pas une autonomie quotidienne suffisante, par des professionnels. Ils interviennent au moins une fois par jour dans 65 % des cas.



La décision de recourir à cette aide extérieure à la famille est estimée comme une obligation compte tenu de l'aide nécessaire pour 70 % des aidants. Elle a été prise le plus souvent sur recommandation médicale. L'éloignement ou le manque de disponibilité de la famille ne sont que très peu évoqués comme raisons, tout comme le souhait de la personne dépendante elle-même (voir annexe 1 "Résultats détaillés" Question Q 15 B 1 – p. 34). Lorsque l'aidant ne peut plus faire face à la dépendance seul, c'est par nécessité qu'il fait appel à un professionnel, ce qui ne l'empêche pas de continuer en parallèle à assumer sa part d'aide quotidienne.

Quant à la décision de ne pas faire appel à un professionnel (11 réponses seulement), elle serait fondée sur des raisons liées aux coûts d'intervention, une volonté de la personne dépendante de ne pas avoir d'aide et une méfiance vis-à-vis d'une intervention extérieure.

L'étude de la DREES précédemment citée souligne que les personnes âgées aidées le sont en moyenne par près de deux personnes, entourage et professionnel, les non professionnels représentant plus de 60 % des aidants.

4 – UNE PRIORITE POUR LES AIDANTS : LE RENFORT DE L'AIDE A DOMICILE

Toilette et aide ménagère sont essentiellement affaire de professionnels, que l'aidant souhaiterait plus souples et adaptables au niveau de leurs horaires d'intervention.

Toilette et aide ménagère sont du domaine de l'aidant professionnel, l'aidant familial se réservant la gestion des affaires courantes

A l'analyse des trois prestations spécifiques de la vie quotidienne - toilette, tâches ménagères et gestion des affaires courantes :

- ⇒ l'aidant familial intervient de façon importante sur la gestion des affaires courantes (76 %), et ce d'autant plus que la personne dépendante est en établissement,
- ⇒ la toilette est avant tout une affaire de professionnels (70 %), seules 11 % des personnes dépendantes n'ont pas besoin d'aide dans ce domaine,
- ⇒ les tâches ménagères sont effectuées par des professionnels dans 64 % des cas, l'aidant intervenant malgré tout dans 30 % des cas. Le nombre d'heures que les aidants disent consacrer hebdomadairement à ces tâches est égal ou supérieur à 10 pour près de 50 % d'entre eux.

La répartition des tâches et leur appréciation sont estimées dans l'ensemble pour ces trois prestations comme satisfaisantes (au minimum à 85 %).

Les insatisfactions ressortent plutôt sur les tâches ménagères, au niveau de la fréquence et souplesse d'intervention, des coûts liés à l'intervention et de la prise en compte des besoins.

Une priorité pour les aidants : le renfort de l'aide à domicile

39 % des aidants ont souhaité formuler des **insatisfactions**, regroupées ici par ordre d'importance en quatre principaux groupes :

- ⇒ les insatisfactions liées à l'intervention du personnel d'aide à domicile, que ce soit en terme de manque de souplesse, de manque de personnel ou de changement d'intervenants ou même de formation (40 % du nombre de réponses totales),
- ⇒ les insatisfactions liées aux structures d'accueil, soulignant le manque ou la non adaptation, ou les services de ces établissements, dont il est souligné le manque de personnel ou une prise en charge pas assez personnalisée (30 % du nombre de réponses totales),
- ⇒ les insatisfactions liées au coût de l'établissement ou des intervenants, non suffisamment pris en charge (12 % du nombre de réponses totales),
- ⇒ enfin les insatisfactions liées à la personne même de l'aidant, que ce soit au niveau du manque de disponibilité auprès de la personne aidée (en raison de son travail principalement) ou au niveau de l'impuissance face à la maladie (10 % du nombre de réponses totales).

Tableau 4 : les principaux motifs d'insatisfaction (plusieurs réponses ont pu être citées)

Manque de souplesse des horaires des aides à domicile (y compris week end + jours fériés)	22 %
Manque de personnel d'aide à domicile	19 %
Manque de formation des aides à domicile	8 %
Changement fréquent d'intervenants	3 %
Manque de structures d'accueil ou structures non adaptées	17 %
Manque de personnel infirmier	14 %
Prise en charge en établissement non personnalisée	6 %
Manque d'assistance pour la toilette	3 %
Coût des maisons de retraite et de l'aide à domicile	10 %
Heures insuffisamment prises en charge financièrement	5 %
Manque de suivi de la personne malade dans certains établissements médicaux	10 %
Impuissance face à l'évolution de la maladie	6 %
Manque de disponibilité auprès de la personne dépendante	6 %

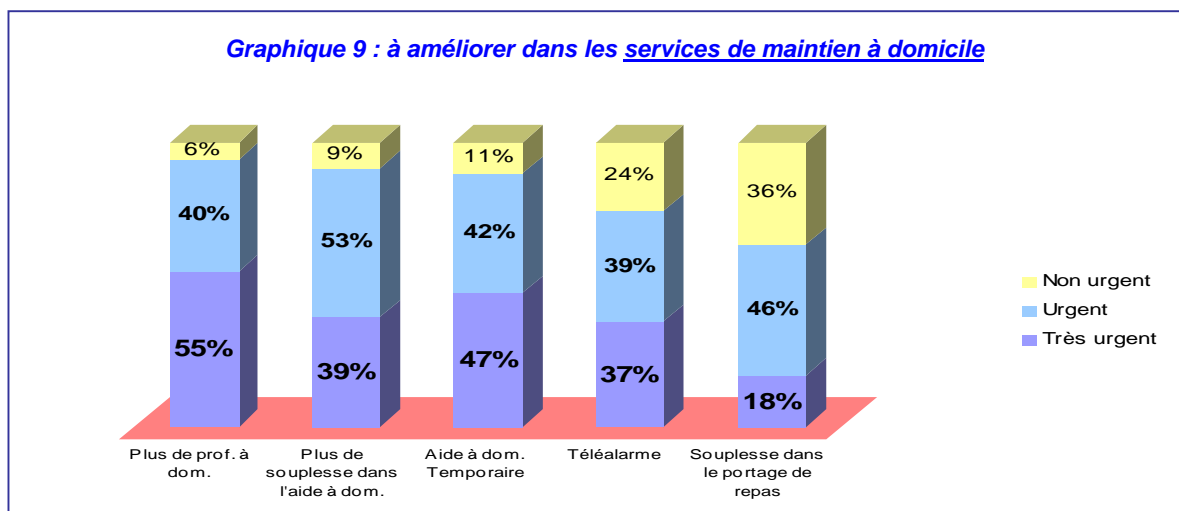
Aide à la lecture : 22 % des 77 répondants ont cité en insatisfaction le manque de souplesse ...

Ces réponses soulignent en priorité pour les aidants l'importance de l'intervention des professionnels à domicile susceptibles de les soutenir dans la prise en charge de la personne dépendante, notamment en dehors des périodes et horaires classiques. Il est en effet mis en avant le manque de souplesse au niveau des horaires.

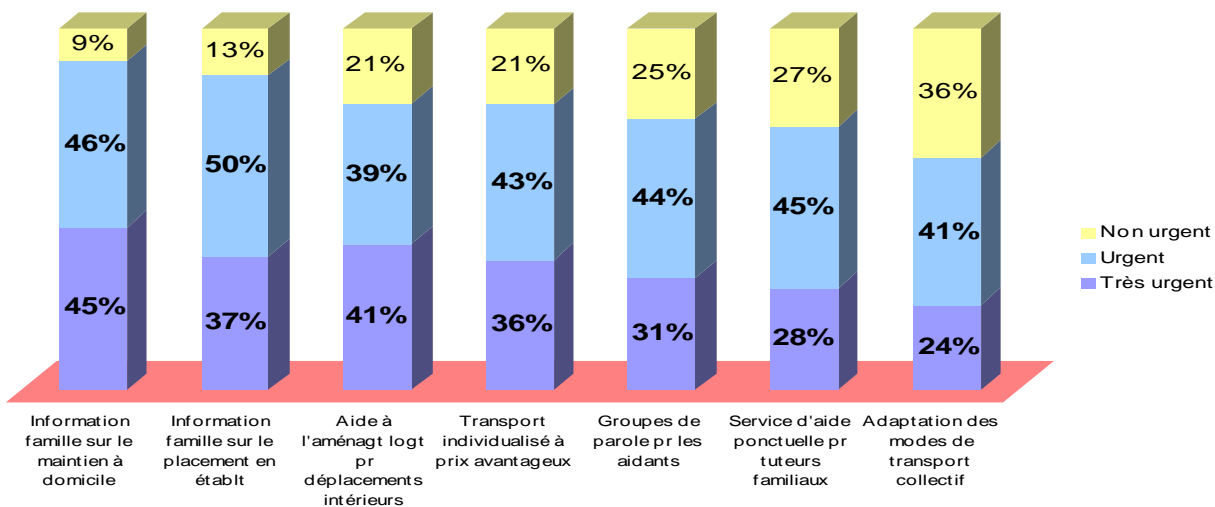
Ces motifs d'insatisfaction sont confirmés par ce que les aidants considèrent comme urgent à développer au niveau des services en direction des personnes dépendantes.

Sont considérées en priorité comme très urgent (plus de 50 % des réponses en très urgent) :

- ⇒ l'augmentation du personnel des professionnels de l'aide à domicile (55 %),
- ⇒ l'augmentation des places en maison de retraite pour personnes très dépendantes (55 %),
- ⇒ la création d'établissements d'accueil temporaire pour plusieurs jours ou semaine (55 %),
- ⇒ la création d'établissements d'accueil temporaire pour une courte période (51 %).



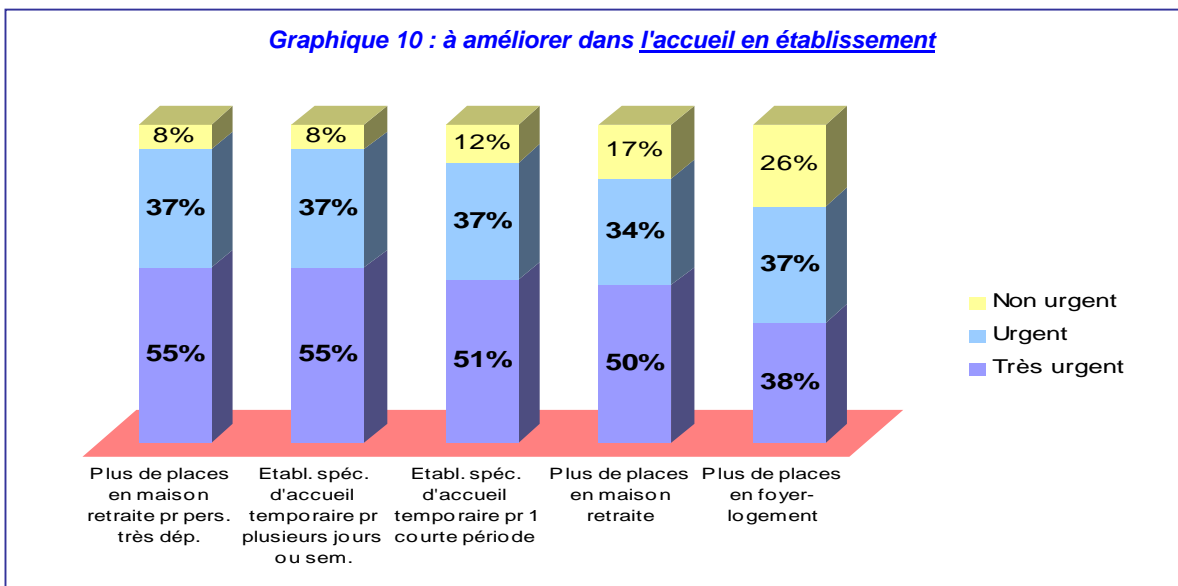
Graphique 11 : à améliorer dans les autres services de soutien à la personne dépendante ou à la famille



Les aidants ont été moins nombreux à se prononcer sur les questions relatives aux autres services que sur les services à domicile et l'accueil en établissement.

Lorsqu'ils donnent leur avis sur ces questions, l'urgent et le très urgent se situe en priorité dans l'information, d'abord sur le maintien à domicile, ensuite sur le placement en établissement.

Graphique 10 : à améliorer dans l'accueil en établissement



75 % des aidants estiment avoir eu suffisamment d'informations pour organiser l'aide nécessaire à la personne dépendante.

Ils se sont adressés aux personnes de leur entourage proche, en relation avec la personne dépendante : les associations d'aide à domicile, l'assistante sociale, le médecin traitant, les coordinations gérontologiques.

Tableau 5 : à qui vous êtes adressé pour obtenir des informations ?

Association d'aide à domicile	26 %
Assistante sociale	24 %
Médecin traitant	20 %
CLIC, EPAT	18 %
Conseil Général (APA, numéro vert...)	11 %
Mairie – CCAS	11 %
Service de soins infirmiers	10 %
Etablissement d'accueil	8 %
Hôpital – clinique	6 %
Bouche à oreille	6 %
Médecin spécialisé – gériatre	6 %
Presse, Internet	4 %
Mutuelles	3 %
Caisses de retraite	3 %
Associations	3 %

Même si elles ne reflètent que l'expression de 35 aidants, [les propositions données en matière de nouveaux services plaident toujours en faveur du maintien à domicile](#) : bénévoles de compagnie pour les personnes dépendantes, lieux d'écoute et de soutien pour les aidants, meilleur suivi du personnel d'aide à domicile pour une meilleure qualité, souplesse et continuité des interventions, développement de services à domicile (travaux, jardinage, coiffure...).

5 – DES INCIDENCES NON NEGLIGEABLES SUR LA VIE QUOTIDIENNE DE L'AIDANT

Des incidences ressenties fortement au niveau psychologique, alors que l'influence de l'aide sur la vie familiale apparaît comme secondaire, bien qu'une réorganisation ou des aménagements aient été nécessaires pour la moitié des aidants.

Une souffrance psychologique de l'aidant

Les aidants se prononcent plus facilement sur l'aide à apporter aux personnes dépendantes dont ils s'occupent que sur l'aide qui pourrait leur être apportée à eux, pour faciliter leur mission d'aidant. Un quart d'entre eux estiment comme non urgent la mise en place de groupes de parole.

D'après l'étude "Français et solidarités familiales et intergénérationnelles" d'avril 2006, la solidarité familiale est considérée comme un devoir (95 %) et même un plaisir (96%). 31 % reconnaissent qu'elle peut parfois s'avérer contraignante.

Le rôle d'aidant est souvent considéré comme naturel, normal, allant de soi, mais c'est une situation qui ne va pas sans douleur. Les aidants font en effet ressortir une souffrance psychologique importante, loin devant l'influence sur la vie personnelle et familiale.

Les incidences négatives sur la vie personnelle de l'aidant telles qu'il le ressent sont de l'ordre psychologique pour 65 % des réponses. L'aidant culpabilise, se fait du souci, est touché nerveusement (surtout si l'on considère l'importance des pathologies neuro-psychiatriques).

L'enquête n'aborde pas les répercussions sur le plan de la santé, nous n'avons donc pu mesurer que les incidences au niveau moral.

Les notions de culpabilité et de souffrance apparaissent avec plus de force lorsque les personnes dépendantes sont en établissement.

L'influence sur la vie familiale et personnelle apparaît comme secondaire (24 % des réponses).

Néanmoins, 50 % des aidants parlent de temps personnel diminué de façon importante en raison de cette aide (allant jusqu'à 60 % quand la personne aidée est en logement), 26 % des aidants signalent un temps de vie de famille diminué.

Cependant, rares sont les aidants qui n'ont donné qu'une incidence négative (18 %). 45 % en ont donnée 2 ou 3, et 37 % de 4 à 8.

En ce qui concerne les incidences financières, évoquées par 20 % des aidants, elles sont plus évidentes pour les aidants de personnes dépendantes en établissement.

Le budget mensuel consacré par l'aidant à la personne dépendante est de moins de 50 € pour 1/3 d'entre eux, de 50 à 200 € pour 35 %. Il dépasse les 500 € pour 10 %.

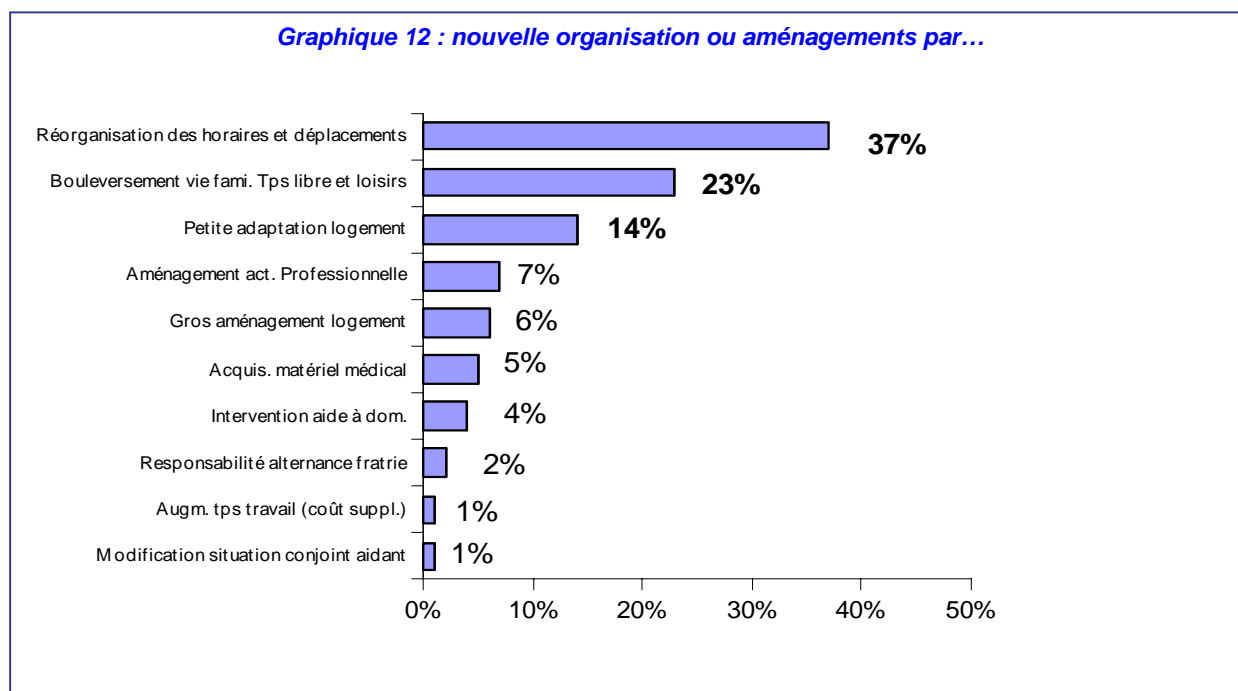
Le livre Blanc de l'Aide aux aidants (DRASS Midi-Pyrénées – CRAM – MSA) montrait que les femmes interrogées lors de l'étude (Toulouse – Lot – Aveyron) négligeaient leur santé.

Une nouvelle organisation quotidienne ou des aménagements pour la moitié des aidants

La vie familiale et/ou personnelle est sans aucun doute affectée. L'accueil de la personne dépendante ou son hébergement en établissement influence l'organisation de la vie quotidienne pour 51 % des aidants (et principalement pour les aidants s'occupant de personnes dépendantes en logement indépendant).

Cette nouvelle organisation concerne plus une adaptation des horaires et une réorganisation du temps libre que des aménagements.

Graphique 12 : nouvelle organisation ou aménagements par...



6 – UN MAINTIEN A DOMICILE PLEBISCITE, AVEC UNE AIDE ADAPTEE

Soucieuses du bien être des personnes dépendantes, les aidants souhaiteraient qu'elles puissent être prises en charge chez elles, en bénéficiant des aides adaptées à leur situation.

Les deux tiers des aidants ne sont pas favorables à un placement en établissement...

Considérant la **situation actuelle** de la personne dépendante, seuls 12 % des aidants seraient favorables à un placement en établissement spécialisé.

Les raisons principalement évoquées pour un tel placement sont une charge trop lourde à porter - surtout quand l'aidant est lui-même âgé et malade - et le souhait d'une meilleure prise en compte des besoins de la personne dépendante.

Les 66 % défavorables à ce placement évoquent la **volonté de maintenir le plus longtemps possible la personne dans son environnement ou entourage familial à domicile** (55 % des aidants). Seuls 11 % font valoir des raisons financières.

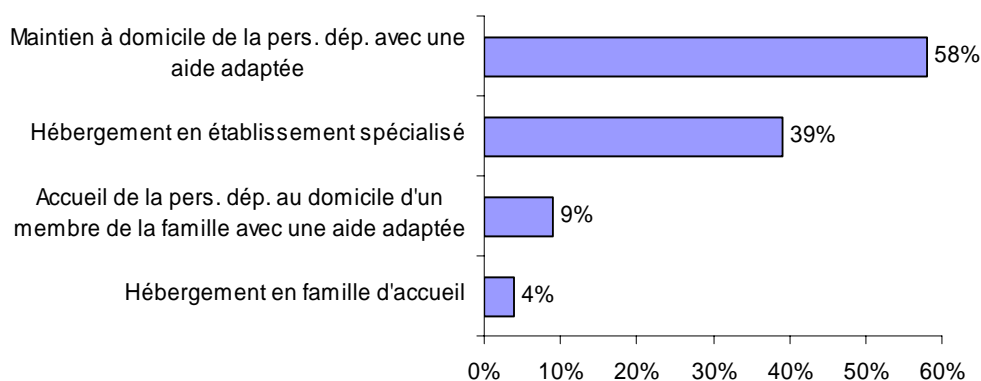
...mais à un maintien à domicile le plus longtemps possible avec une aide adaptée

L'opinion générale des ¾ des aidants interrogés va dans le sens du maintien à son domicile de la personne dépendante avec une aide adéquate.

Concernant leur situation particulière, si la dépendance de la personne dont ils s'occupent s'accroît, ils sont plus enclins à envisager un hébergement en établissement spécialisé.

Ils restent cependant plus de la moitié à préférer un maintien à son domicile de la personne.

Graphique 13 : votre préférence si la dépendance s'accroît :



Selon l'enquête barométrique DREES : "Opinion des français sur la dépendance 2000-2005", le maintien à domicile reste la solution préférée, mais de moins en moins à travers une cohabitation directe :

- 29 % à leur domicile
- 25 % en accueil chez eux
- 23 % en payant des aides pour que les personnes dépendantes restent chez elles
- 18 % en établissement spécialisé

Après les pouvoirs publics, la famille est le deuxième acteur que les personnes interrogées considèrent comme devant principalement prendre en charge les personnes âgées dépendantes.

Selon l'étude : « Français et solidarités familiales et intergénérationnelles » d'avril 2006 – IPSOS/DIF, l'entraide que l'on perçoit au sein de la famille est élevée. Cette solidarité s'exprime essentiellement entre parents et enfants. Entraide importante pour 92 % des français. Entraide entre frères et sœurs (pour 82%) et grands-parents et petits-enfants (cellule réduite de la famille).

7 – INDEX DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Graphiques :

Graphique 1 : origine géographique des aidants	p.7
Graphique 2 : âge des aidants	p.8
Graphique 3 : activité professionnelle des aidants.....	p.8
Graphique 4 : ressources du ménage	p.8
Graphique 5 : âge des personnes aidées	p.9
Graphique 6 : lieu de vie des personnes aidées	p.10
Graphique 7 : pathologies déclarées des personnes dépendantes	p.11
Graphique 8 : interventions comparées aidant – professionnel – autre membre de la famille	p.13
Graphique 9 : à améliorer dans les services de maintien à domicile	p.16
Graphique 10 : à améliorer dans l'accueil en établissement.....	p.17
Graphique 11 : à améliorer dans les autres services de soutien à la personne dépendante ou à la famille	p.17
Graphique 12 : nouvelle organisation ou aménagements par... ..	p.20
Graphique 13 : votre préférence si la dépendance s'accroît	p.21

Tableaux :

Tableau 1 : situation familiale des aidants	p.7
Tableau 2 : situation familiale des personnes aidées	p.10
Tableau 3 : les actes que la personne dépendante ne peut faire seule	p.12
Tableau 4 : les principaux motifs d'insatisfaction	p.16
Tableau 5 : à qui vous êtes vous adressé pour obtenir des informations	p.18

8 – BIBLIOGRAPHIE

- ⇒ Les aides et les aidants des personnes âgées – Etudes et Résultats n° 142 Novembre 2001
Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES)

- ⇒ Le livre blanc de l'aide aux aidants Décembre 2004
Myriam VALETTE - Université de Toulouse Le Mirail / DRASS, CRAM et MSA Midi-Pyrénées

- ⇒ Les français et les solidarités familiales et intergénérationnelles 12 avril 2006
IPSOS / Délégation Interministérielle à la Famille

- ⇒ Dépendance des personnes âgées et handicap : les opinions des Français entre 2000 et 2005
Etudes et Résultats n° 491 Mai 2006
Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES)

- ⇒ Les pathologies des personnes âgées vivant en établissement
Etudes et Résultats n° 494 Juin 2006
Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES)

- ⇒ Pathologies et perte d'autonomie des résidents en établissement d'hébergement pour personnes âgées
Etudes et Résultats n° 515 Août 2006
Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES)

ANNEXE 1 – RESULTATS DETAILLES

L'AIDANT – FICHE SIGNALÉTIQUE

Q1 Etes-vous		
Non-Répondants	4	
Une femme	121	63%
Un homme	70	37%
Total répondants	191	100%

S1 Origine des répondants : Rural / Urbain		
Non-Répondants	3	
Rural	139	73%
Aire urbaine de Cahors	35	18%
Aire urbaine de Figeac	6	3%
Hors Lot	12	6%
Total répondants	192	100

S1 Origine des répondants par zone géographique		
Non-Répondants	3	
EPA Figeac Est Quercy	42	22%
CLIC Bouriane	36	19%
EPA Cantons de Cahors	33	17%
EPA Vallée de la Dordogne	27	14%
CLIC Sud du Lot	21	11%
EPA Parc Naturel	21	11%
Hors département	12	6%
Total répondants	192	100%

S2 Situation familiale de l'aidant		
Non-Répondants	5	
Couple : Marié	144	76%
Couple : Union libre	6	3%
Personne seule : Veuf(ve)	15	8%
Personne seule : Célibataire	12	6%
Personne seule : Divorcé(e)	9	5%
Personne seule : Séparé(e)	4	2%
Total répondants	190	100%

S3 Age de l'aidant		
Non-Répondants	11	
Moins de 40 ans	1	1%
De 40 à 49 ans	22	12%
De 50 à 59 ans	54	29%
De 60 à 69 ans	50	27%
De 70 à 79 ans	39	21%
Plus de 80 ans	18	10%
Total répondants	184	100%

S3 Age de l'aidant : regroupement 50-75 ans (génération pivot)		
Non-Répondants	11	
Moins de 40 ans	1	1%
De 40 à 49 ans	22	12%
De 50 à 59 ans	54	29%
De 60 à 75 ans	72	39%
76 ans et plus	35	19%
Total répondants	184	100%

S4 Exercez vous une activité professionnelle ?		
Non-Répondants	31	
Oui, à temps plein	51	31%
Oui, à temps partiel	9	6%
Non, vous êtes en recherche d'emploi	5	3%
Non, vous n'êtes pas en recherche d'emploi	99	60%
Total répondants	164	100%

S5 Nombre d'enfants vivant dans le foyer de l'aidant		
Non-Répondants	83	
Aucun enfant	67	60%
De 1 à 2 enfants	42	37%
De 3 à 4 enfants	3	3%
5 enfants et plus	0	0%
Total répondants	112	100%

S6 Pour faire face aux dépenses courantes, vous diriez que les ressources de votre ménage sont :		
Non-Répondants	18	
Suffisantes	55	31%
Suffisantes sauf imprévu	46	26%
Justes	54	31%
Insuffisantes	22	12%
Total répondants	177	100%

PARTIE 1 - LA PERSONNE EN PERTE D'AUTONOMIE

Q3 Cette personne dépendante est-elle :		
Non-Répondants	1	
Votre père	25	13%
Votre mère	82	42%
Votre beau-père	4	2%
Votre belle-mère	14	7%
Votre conjoint	49	25%
Votre frère	2	1%
Votre soeur	8	4%
Autres	10	5%
Total répondants	194	100%

Q4 Age de la personne dépendante		
Non-Répondants	3	
De 60 à 69 ans	8	4%
De 70 à 79 ans	41	21%
De 80 à 89 ans	96	50%
90 ans et plus	47	24%
Total répondants	192	100%

Q5 Quelle est la situation familiale de cette personne dépendante ?		
Non-Répondants	2	
En couple	76	39%
Divorcée ou séparée	5	3%
Veuf (ve)	104	54%
Célibataire	8	4%
Total répondants	193	100%

Q6 Combien d'enfants (vivants) cette personne dépendante a-t-elle actuellement ?		
Non-Répondants	19	
0	13	7%
1	49	28%
2	51	29%
3	30	17%
4	21	12%
5	4	2%
7	2	1%
8	4	2%
9	1	1%
12	1	1%
Total répondants	176	100

Q7 Quel est le lieu de vie de cette personne dépendante ?		
Non-Répondants	0	
Logement indépendant	134	69%
Etablissement spécialisé	61	31%
Total répondants	195	100%

Q7a Si le lieu de vie est un logement indépendant, la personne vit... :		
Non-Répondants	62	
Avec vous	81	61%
Seule	36	27%
Avec son conjoint	11	8%
Avec un de ses enfants ou beaux-enfants	4	3%
Autres	1	1%
Dans une famille d'accueil	0	0%
Total répondants	133	100%

Q7b Si la personne vit en établissement spécialisé, c'est en		
Non-Répondants	132	
Maison de retraite médicalisée	30	48%
Foyer résidence pour personne âgée non médicalisé	16	25%
Hôpital long séjour	6	10%
Maison de retraite non médicalisée	5	8%
Foyer résidence pour personne âgée médicalisé	5	8%
Autres	1	2%
Total répondants	63	100%

Q8 Cette personne dépendante a-t-elle des membres de sa famille habitant à proximité de son lieu de vie ?		
Non-Répondants	10	
Oui	134	72%
Non	51	28%
Total répondants	185	100%

Q8b De qui s'agit-il ?		
Non-Répondants	61	
Vous-même	78	58%
Enfants ou beaux-enfants de la personne	61	46%
Frère ou soeur de la personne dépendante	19	14%
Conjoint de la personne dépendante	7	5%
Autres membres de la famille	17	13%
Total répondants	134	100%

Q8c Autres membres, précisez		
Non-Répondants	191	
Neveu	1	25%
Oncle	1	25%
Petite-fille	1	25%
Petits-enfants	1	25%
Total répondants	4	100

Q9 Distance séparant l'aidant de la personne dépendante		
Non-Répondants	51	
Moins d'1 km	46	32%
De 1 à 9 km	51	35%
De 10 à 19 km	16	11%
De 20 à 49 km	12	8%
De 50 à 99 km	5	3%
De 100 à 499 km	8	6%
500 km et plus	6	4%
Total répondants	144	100%

Q10 Qu'est ce qui est à l'origine de la perte d'autonomie de la personne dépendante ? (plusieurs réponses possibles)			
		Sur nb de répondants(183)	Sur nb de réponses (250)
Non-Répondants	12		
Pathologies neuro-psychiatriques	85	46%	34%
Alzheimer	32	17%	13%
Pathologies ostéo-articulaires	45	25%	18%
Vieillesse	34	19%	14%
Pathologies cardio-vasculaires	20	11%	8%
Troubles de la vue et de l'ouïe	15	8%	6%
Pathologies endocriniennes	7	4%	3%
Hématologie et cancérologie	2	1%	1%
Pathologies gastro-entérologiques	3	2%	1%
Pathologies broncho-pulmonaires	2	1%	1%
Pathologies infectieuses	1	1%	0%
Pathologies dermatologiques	1	1%	0%
Pathologies uro-néphrologiques	1	1%	0%
Autres (chutes...)	2	1%	1%
Total réponses	250		100%

Q10 Nombre de réponses à la question "origine de la perte d'autonomie"		
Non-Répondants	12	
1 réponse	146	80%
2 réponses	31	17%
3 réponses	5	3%
4 réponses	1	1%
Total réponses	183	100%

Q12 Quels sont parmi les actes suivants ceux que la personne dépendante ne peut pas faire seule ?		
Non-Répondants	4	
Faire ses achats	177	93%
Faire les travaux ménagers courants (nettoyage, vaisselle, rangements...)	175	92%
Utiliser un moyen de transport	172	90%
Préparer son repas	166	87%
Gérer ses affaires courantes, son budget, ses biens	157	82%
Faire sa toilette (hygiène du corps dans son ensemble)	155	81%

Se déplacer à l'extérieur du lieu de vie (dans la rue)	150	79%
Suivre l'ordonnance du médecin	141	74%
S'habiller (par le haut ou par le bas)	137	72%
Utiliser le téléphone pour alerter	113	59%
Se repérer dans le temps et dans l'espace	93	49%
Se déplacer à l'intérieur du lieu de vie (marcher, aller d'une pièce à l'autre)	92	48%
Changer de position (se lever, s'asseoir, se coucher)	87	46%
Communiquer et se comporter de façon sensée	70	37%
S'alimenter (manger des aliments déjà préparés)	44	23%
Total répondants	191	

Q12 Nombre de réponses à la question "Parmi les actes suivants ceux que la personne dépendante ne peut pas faire seule"

Non-Répondants	4	
15 réponses	28	15%
12 réponses	25	13%
11 réponses	20	10%
10 réponses	18	9%
9 réponses	17	9%
13 réponses	13	7%
7 réponses	12	6%
6 réponses	11	6%
14 réponses	11	6%
8 réponses	11	6%
5 réponses	9	5%
4 réponses	7	4%
2 réponses	5	3%
3 réponses	4	2%
1 réponse	0	0%
Total répondants	191	100%

PARTIE 2 – L'AIDE A DOMICILE

Q13 Etes vous amenés à intervenir pour aider la personne dépendante à accomplir un ou plusieurs des actes listés dans la Q12 ?		
Non-Répondants	22	
Oui, plusieurs fois par jour	77	69%
Oui, 1 fois par jour	7	6%
Oui, plusieurs fois par semaine	14	13%
Oui, 1 fois par semaine	1	1%
Oui, autres cas	9	8%
Non, jamais	4	4%
Total répondants (sur 134 concernés en logement)	112	100%

Q14 D'autres personnes de la famille sont-elles amenées à intervenir pour aider la personne dépendante à accomplir un ou plusieurs des actes listés dans la Q12 ?		
Non-Répondants	28	
Oui, plusieurs fois par jour	26	25%
Oui, 1 fois par jour	6	6%
Oui, plusieurs fois par semaine	15	14%
Oui, 1 fois par semaine	3	3%
Oui, autres cas	18	17%
Non, jamais	38	36%
Total répondants (sur 134 concernés en logement)	106	100%

Q15 Des professionnels sont-ils amenés à intervenir pour aider la personne dépendante à accomplir un ou plusieurs des actes listés dans la Q12 ?		
Non-Répondants	16	
Oui, plusieurs fois par jour	50	42%
Oui, 1 fois par jour	27	23%
Oui, plusieurs fois par semaine	28	24%
Oui, 1 fois par semaine	7	6%
Non, jamais	6	5%
Total répondants (sur 134 concernés en logement)	118	100%

Q15B1 Si oui, qu'est-ce qui a motivé la décision de faire appel à des professionnels pour aider la personne dépendante ? (Plusieurs réponses possibles)		
Non-Répondants	24	
Obligation, compte tenu de l'aide nécessaire	77	70%
Recommandation médicale	69	63%
Souhait de la famille	40	36%
Assurance d'une intervention prenant en compte les besoins de la personne dépendante	34	31%
Prise en charge financière (en totalité ou en partie) de l'intervention des professionnels	32	29%
Manque de disponibilité de la famille	28	25%
Assurance d'une intervention de qualité	25	23%
Souhait de la personne dépendante	19	17%
Eloignement géographique de la famille	16	15%
Total répondants	110	

Q15B2 Si non, qu'est-ce qui a motivé la décision de ne pas faire appel à des professionnels pour aider la personne dépendante ? (Plusieurs réponses possibles)		
Non-Répondants	123	
Coûts financiers élevés	5	45%
Souhait de la personne dépendante	4	36%
Méfiance par rapport à la qualité d'intervention	4	36%
Disponibilité de la famille	3	27%
Proximité géographique de la famille	2	18%
Pas d'obligation, compte tenu de l'aide nécessaire	2	18%
Méfiance par rapport à la prise en compte des besoins de la personne dépendante	2	18%
Pas de recommandation médicale	1	9%
Souhait de la famille	0	0%
Total répondants	11	

PARTIE 3 – LA DEPENDANCE DANS LA VIE QUOTIDIENNE

AIDE A LA TOILETTE

Q16A Qui aide le plus souvent la personne dépendante à faire sa toilette ?		
Non-Répondants	3	
Personne, elle le fait seule	21	11%
Le conjoint de la personne dépendante	1	1%
Vous-même	34	18%
Votre conjoint(e)	1	1%
Un autre membre de la famille	1	1%
Un voisin, un ami de la personne dépendante	0	0%
Un professionnel de l'établissement dans lequel la personne dépendante est logée	42	22%
Un professionnel autre	92	48%
Total répondants	192	100%

Q16A1 Combien d'heures par semaine l'aidant y consacre-t-il en moyenne ?		
Non-Répondants	173	
0,3	1	5%
0,5	1	5%
1	3	14%
2	3	14%
2,3	1	5%
3	3	14%
4	2	9%
5	1	5%
7	3	14%
8	1	5%
10	1	5%
12	1	5%
14	1	5%
Total répondants	22	100 %

Q16A2 Un autre membre de la famille ou voisin/ami : s'agit-il		
Non-Répondants	189	
Un homme	1	17%
Une femme	5	83%
Total répondants	6	100%

Q16A3 Un professionnel autre :		
Non-Répondants	89	
Employé service aide à domicile	51	48%
Personnel médical	55	52%
Autres	0	0%
Total répondants	106	100%

Q16B Aide à la toilette : cette situation vous paraît-elle satisfaisante ?		
Non-Répondants	15	
Oui, plutôt	160	89%
Non, plutôt pas	20	11%
Total répondants	180	100%

Q16C Et plus particulièrement, pour chacun des domaines suivants, cette solution vous paraît-elle satisfaisante ?				
	Oui, plutôt satisfaisante	Non, plutôt pas satisfaisante	Non réponse	Total répondants
Fréquence et souplesse d'intervention	88%	12%	30	165
Qualité d'intervention	92%	8%	37	158
Prise en compte des besoins	84%	16%	41	154
Respect de l'intimité	97%	3%	36	159
Respect du rythme de vie	90%	10%	42	153
Préservation de l'autonomie	90%	10%	49	146
Sécurité	93%	7%	40	155
Coûts liés à l'intervention	76%	24%	68	127

TACHES MENAGERES COURANTES

Q17A Qui aide le plus souvent la personne dépendante à effectuer les tâches ménagères courantes ?		
Non-Répondants	9	
Personne, elle le fait seule	2	1%
Le conjoint de la personne dépendante	8	4%
Vous-même	55	30%
Votre conjoint(e)	2	1%
Un autre membre de la famille	0	0%
Un voisin, un ami de la personne dépendante	0	0%
Un professionnel de l'établissement dans lequel la personne dépendante est logée	42	23%
Un professionnel autre	77	41%
Total répondants	186	100%

Q17A1 Combien d'heures par semaine l'aidant y consacre-t-il en moyenne ?		
Non-Répondants	169	
2	5	19%
3	4	15%
6	1	4%
7	3	12%
8	1	4%
10	1	4%
15	2	8%
16	1	4%
20	2	8%
25	1	4%
42	1	4%
168	4	15%
Total répondants	26	100 %

Q17A2 Un autre membre de la famille ou voisin/ami : s'agit-il		
Non-Répondants	191	
Un homme	3	75%
Une femme	1	25%
Total répondants	4	100%

Q17A3 Un professionnel autre :		
Non-Répondants	95	
Employé service aide à domicile	99	99%
Personnel médical	1	1%
Autres	0	0%
Total répondants	100	100%

Q17B Tâches ménagères courantes : cette solution vous paraît-elle satisfaisante ?		
Non-Répondants	17	
Oui, plutôt	152	85%
Non, plutôt pas	26	15%
Total répondants	178	100%

Q17C Et plus particulièrement, pour chacun des domaines suivants, cette solution vous paraît-elle satisfaisante ?				
	Oui, plutôt satisfaisante	Non, plutôt pas satisfaisante	Non réponse	Total répondants
Fréquence et souplesse d'intervention	81%	19%	42	153
Qualité d'intervention	93%	7%	45	150
Prise en compte des besoins	86%	14%	56	139
Respect de l'intimité	98%	2%	52	143
Respect du rythme de vie	92%	8%	51	144
Préservation de l'autonomie	94%	6%	57	138
Sécurité	94%	6%	55	140
Coûts liés à l'intervention	82%	18%	63	132

GESTION DES AFFAIRES COURANTES, GESTION DU BUDGET, GESTION DES BIENS

Q18A Qui aide le plus souvent la personne dépendante à gérer ses affaires courantes ?		
Non-Répondants	5	
Personne, elle le fait seule	13	7%
Le conjoint de la personne dépendante	9	5%
Vous-même	145	76%
Votre conjoint(e)	3	2%
Un autre membre de la famille	9	5%
Un voisin, un ami de la personne dépendante	1	1%
Le tuteur/la tutrice (ou curateur/curatrice) non professionnel de la personne dépendante	3	2%
Un professionnel de l'établissement dans lequel la personne dépendante est logée	1	1%
Un professionnel autre	6	3%
Total répondants	190	100%

Q18A1 Combien d'heures par semaine l'aidant y consacre-t-il en moyenne ?		
Non-Répondants	118	
0,2	1	1%
0,3	1	1%
0,5	2	3%
1	29	38%
2	22	29%
3	9	12%
4	4	5%
5	1	1%
6	2	3%
10	2	3%
12	1	1%
16	1	1%
18	1	1%
168	1	1%
Total répondants	77	100 %

Q18A2 Un autre membre de la famille ou voisin/ami : s'agit-il		
Non-Répondants	181	
Un homme	7	50%
Une femme	7	50%
Total répondants	14	100%

Q18A4 Un professionnel autre :		
Non-Répondants	188	
Employé service aide à domicile	4	57%
Assistance sociale	0	0%
Tuteur / curateur professionnel	3	43%
Autres	0	0%
Total répondants	7	100%

Q18B Gestion des affaires courantes : cette solution vous paraît-elle satisfaisante ?		
Non-Répondants	35	
Oui, plutôt	149	93%
Non, plutôt pas	11	7%
Total répondants	160	100%

Q18C Et plus particulièrement, pour chacun des domaines suivants, cette solution vous paraît-elle satisfaisante ? (Plusieurs réponses possibles)				
	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non réponse	Total rép.
Fréquence et souplesse d'intervention	89%	11%	92	103
Qualité d'intervention	97%	3%	97	98
Prise en compte des besoins	92%	8%	96	99
Respect de l'intimité	99%	1%	97	98
Respect du rythme de vie	99%	1%	97	98
Préservation de l'autonomie	98%	2%	100	95
Sécurité	94%	6%	101	94
Coûts liés à l'intervention	87%	13%	108	87

Q19 Quels sont vos principaux motifs d'insatisfaction dans la prise en charge actuelle de la personne dépendante ? (Plusieurs réponses possibles)			
		Sur nb de répondants (77)	Sur nb de réponses (102)
Non-Répondants	118		
Manque de structures d'accueil (liste d'attente) ou structures non adaptées	13	17%	13%
Coût maison de retraite / aides à domicile	8	10%	8%
Manque de personnel infirmier	11	14%	11%
Manque de personnel d'aide à domicile	15	19%	15%
Manque de souplesse des horaires des aides à domicile (y compris week end et jours fériés)	17	22%	17%
Changement fréquent d'intervenants	2	3%	2%
Manque d'assistance pour la toilette	2	3%	2%
Manque de formation des aides à domicile	6	8%	6%
Heures insuffisamment prises en charge financièrement	4	5%	4%
Impuissance face à l'évolution de la maladie	5	6%	5%
Manque de disponibilité auprès de la personne dépendante (travail)	5	6%	5%
Manque de suivi de la personne malade dans certains établissements médicaux	8	10%	8%
Prise en charge en établissement non personnalisée (ne favorise pas l'autonomie)	5	6%	5%
Moyens de transport insuffisants	1	1%	1%
Total répondants	77		100%

Q20 Estimez vous avoir eu suffisamment d'informations pour organiser l'aide nécessaire à la personne dépendante ?

Non-Répondants	42	
Oui	114	75%
Non	39	25%
Total répondants	153	100%

Q20B A qui vous êtes vous adressé pour obtenir des informations ? (Plusieurs réponses possibles)

Non-Répondants	57	
Assistante sociale	33	24%
Conseil Général (APA, N° vert...)	15	11%
CLIC - Espace Personnes Agées (EPAT)	25	18%
Mairie - CCAS	15	11%
Médecin traitant	28	20%
Médecin spécialisé - gériatre	9	7%
Hôpital - clinique	9	7%
Association d'aide à domicile (ADMR - ADAR - AFAD ...)	36	26%
Services de soins infirmiers (SSIAD - SIDPA - Agir pour Mieux Vivre...)	14	10%
Autre professionnel libéral (kiné - infirmière libérale.. ;)	0	0%
Etablissement d'accueil	11	8%
Mutuelle	4	3%

Caisses de retraite (CRAM, MSA...)	4	3%
Associations (APF...)	4	3%
Presse	5	4%
Internet	1	1%
Relations - bouche à oreille	9	7%
Total répondants	138	

Q20B Nombre de réponses à la question "A qui vous êtes vous adressé pour obtenir des informations"		
Non-Répondants	57	
1 réponse	72	52%
2 réponses	50	36%
3 réponses	14	10%
4 réponses	2	1%
5 réponses	0	0%
Total répondants	138	100%

Q21 Connaissez vous l'existence des CLIC et des EPAT ?		
Non-Répondants	21	
Oui, j'y suis déjà allé	37	21%
Oui, j'en ai entendu parler	24	14%
Oui, je sais de quoi il s'agit	13	7%
Non	100	57%
Total répondants	174	100%

Q22A Dans l'accueil hors domicile, qu'est ce qui vous paraît le plus urgent à mettre en place ou à améliorer, compte tenu de la situation de la personne dépendante ?					
	Très urgent	Urgent	Peu ou pas urgent	Non réponse	Total répondants
Augmentation des places en maison de retraite	50%	34%	17%	82	113
Augmentation des places en maison de retraite pour personnes très dépendantes	55%	37%	8%	77	118
Augmentation des places en foyer-logement	38%	36%	26%	99	96
Création d'établissements spécialisés d'accueil temporaire pour une courte période	51%	37%	12%	81	114
Création d'établissements spécialisés d'accueil temporaire pour une période de plusieurs jours ou semaines	55%	37%	8%	75	120

Q22B Dans les services à domicile, qu'est ce qui vous paraît le plus urgent à mettre en place ou à améliorer, compte tenu de la situation de la personne dépendante ?					
	Très urgent	Urgent	Peu ou pas urgent	Non réponse	Total répondants
Augmentation du personnel des professionnels de l'aide à domicile	55%	40%	6%	56	139
Souplesse dans l'organisation des visites des professionnels de l'aide à domicile	39%	52%	9%	73	122
Souplesse dans l'organisation des portages de repas	18%	46%	36%	101	94
Création d'une aide à domicile temporaire pour une période donnée	47%	42%	11%	63	132
Téléalarme	37%	39%	24%	83	112

Q22C Dans les autres services de soutien à la personne / à la famille, qu'est ce qui vous paraît le plus urgent à mettre en place ou à améliorer, compte tenu de la situation de la personne dépendante ?

	Très urgent	Urgent	Peu ou pas urgent	Non réponse	Total répondants
Adaptation des modes de transport collectif	24%	40%	36%	111	84
Création d'un transport individualisé à prix avantageux	36%	43%	21%	88	107
Aide technique et financière à l'aménagement du logement pour les déplacements à l'intérieur du logement	41%	39%	21%	84	111
Service d'information de la famille sur les possibilités techniques et financières de maintien à domicile	45%	46%	9%	71	124
Service d'information de la famille sur les possibilités techniques et financières de « placement » en établissement	37%	50%	13%	88	107
Groupes de parole	31%	44%	25%	84	111
Création de services d'aide ponctuelle pour les familles qui prennent en charge une mesure de protection des majeurs	28%	45%	27%	110	85

Q23 Avez vous d'autres propositions en terme de nouveaux services ?

Non-Répondants	70	
Oui	31	25%
Non	94	75%
Total répondants	125	100%

Q23B Si oui, lesquelles ? (Plusieurs réponses possibles)

Non-Répondants	160	
Lieux d'écoute, de renseignements, de soutien psychologique	9	26%
Bénévoles "de compagnie"	8	23%
Meilleur encadrement et suivi du personnel d'aide à domicile	6	17%
Développement de services à domicile : petits travaux	5	14%
Services accessibles financièrement	3	9%
Développement de services à domicile : jardinage	3	9%
Amélioration de la continuité des interventions des aides à domicile	3	9%
Maisons de retraite innovantes (personnel suffisant, relation aux personnes individualisée...)	3	9%
Accueil de jour	3	9%
Développement de services à domicile : portage de médicaments	2	6%
Développement de services à domicile : coiffure	2	6%
Formation des aides ménagères	1	3%
Familles d'accueil pour personnes âgées	1	3%
Développer des pièces climatisées en établissement	1	3%
Total répondants	35	

Q24 Quelles sont les incidences négatives sur votre propre vie personnelle de la situation de dépendance de cette personne ? (Plusieurs réponses possibles)			
Non-Répondants	10	Sur nb de répondants (185)	Sur nb de réponses (583)
Je souffre de voir cette personne dans cet état	122	66%	21%
Je me fais beaucoup de souci	114	62%	20%
C'est très dur nerveusement	105	57%	18%
Cela me prend énormément de temps au détriment de ma vie personnelle	91	49%	16%
Cela me prend énormément de temps au détriment de ma vie de famille	48	26%	8%
Je dois supporter moi-même un coût financier prohibitif	37	20%	6%
Je culpabilise (par rapport au type d'aide qui lui est apportée)	36	19%	6%
Autres	16	9%	3%
Aucune (ou faible) incidence négative	14	8%	2%
Total répondants	185		100 %

Q25 Quel budget consacrez vous, sur vos propres revenus, en moyenne par mois, à la personne dépendante pour l'organisation de l'aide ?		
Non-Répondants	57	
Moins de 50 €	45	33%
De 50 à 200 €	48	35%
De 200 à 500 €	31	22%
De 500 à 1000 €	10	7%
Plus de 1000 €	4	3%
Total répondants	138	100%

Q26 Les contraintes liées à l'organisation de l'aide ont-elle entraîné au sein de votre foyer une nouvelle organisation ou des aménagements ?		
Non-Répondants	28	
Oui	86	51%
Non	81	49%
Total répondants	167	100%

Q26B Si oui, lesquels ? (Plusieurs réponses possibles)			
Non-Répondants	113	Sur nb de répondants (82)	Sur nb de réponses (109)
Réorganisation des horaires et/ou des déplacements de la vie quotidienne (repas, médecin, visites régulières en établissement...)	40	49%	37%
Bouleversement de la vie familiale, du temps libre et des loisirs (pas d'éloignement possible, tâches ménagères supplémentaires...)	25	30%	23%
Adaptation du logement (installation de petits équipements fixes : rampe accès, barre WC, ...)	15	18%	14%
Aménagement de l'activité professionnelle (arrêt, passage à temps partiel...)	8	10%	7%
Aménagement du logement (gros travaux d'aménagement/transformation)	7	9%	6%
Acquisition de matériel médical (lit médicalisé, fauteuil médicalisé...)	6	7%	4%
Intervention de personnel d'aide à domicile	4	5%	4%
Responsabilité en alternance avec la fratrie	2	2%	2%
Augmentation du temps de travail pour faire face aux coûts supplémentaires	1	1%	1%
Modification de la situation du conjoint de la personne aidée	1	1%	1%
Total répondants	82		100%

Q27 Compte tenu du degré d'autonomie actuel de la personne dépendante, seriez-vous favorable à l'idée d'un placement dans un établissement spécialisé ?

Non-Répondants	22	
Non, plutôt pas	114	66%
C'est déjà le cas	38	22%
Oui, plutôt	21	12%
Total répondants	173	100%

Q27B Si oui ou non, pour quelle(s) raison(s) ? (Plusieurs réponses possibles)

Non-Répondants	115	Sur nb de répondants (80)	Sur nb de réponses (91)
Non, maintien à domicile aussi longtemps que possible	44	55%	48%
Non, impossible financièrement	9	11%	10%
Non, inhumanité des établissements d'accueil et / ou médicaux	8	10%	9%
Non, perte de repère (+ risque de syndrome de glissement)	6	8%	7%
Oui, mais en accueil temporaire	2	3%	2%
Oui, pour une meilleure prise en compte des besoins et de la sécurité de la personne dépendante	7	9%	8%
Oui, charge trop lourde à porter	7	9%	8%
Oui, l'aidant est lui-même âgé et / ou malade	6	8%	7%
Oui, les relations familiales sont conflictuelles	2	3%	2%
Total répondants	80		100%

Q28 Si la perte d'autonomie de cette personne dépendante s'accroissait, quelle solution aurait votre préférence ? (Plusieurs réponses possibles)

Non-Répondants	28	Sur nb de répondants (167)	Sur nb de réponses (183)
Maintien à son domicile de la personne dépendante avec une aide adaptée	97	58%	53%
Hébergement en établissement spécialisé	65	39%	36%
Accueil de la personne dépendante au domicile d'un membre de la famille avec une aide adaptée	15	9%	8%
Hébergement en famille d'accueil	6	4%	3%
Total répondants	167		100%

PARTIE 4 – OPINION GENERALE SUR LA DEPENDANCE

Q29 De façon générale, en dehors de toute considération relative à la situation de la personne dépendante, quelle solution vous paraît préférable ? (Plusieurs réponses possibles)			
		Sur nb de répondants (180)	Sur nb de réponses (208)
Non-Répondants	15		
Maintien à leur domicile des personnes dépendantes avec une aide adaptée	135	75%	65%
Hébergement en établissement spécialisé	49	27%	24%
Accueil des personnes dépendantes au domicile d'un membre de la famille avec une aide adaptée	21	12%	10%
Hébergement en famille d'accueil	3	2%	1%
Total répondants	180		100%

Q30 Etes vous d'accord avec la phrase suivante : "les hommes s'impliquent plus qu'avant dans l'organisation de l'aide auprès des personnes âgées dépendantes" ?		
Non-Répondants	21	
Oui, plutôt d'accord	78	45%
Oui, tout à fait d'accord	51	29%
Non, plutôt pas d'accord	35	20%
Non, pas du tout d'accord	10	6%
Total répondants	174	100%

ANNEXE 2 – QUESTIONNAIRE "AIDE FAMILIALE ET PERSONNE EN PERTE D'AUTONOMIE"

OBSERVATOIRE DE LA FAMILLE DU LOT
Enquête "AIDE FAMILIALE ET PERSONNE EN PERTE D'AUTONOMIE"

En vous sollicitant pour répondre à ce questionnaire, l'UDAF cherche à vous donner la parole pour recueillir vos impressions. C'est un moyen pour nous de mieux comprendre votre quotidien et en conséquence de prendre des positions qui tiennent compte de ce qui nous est dit sur le terrain.

ATTENTION, NE TENEZ PAS COMPTE DE CE QUESTIONNAIRE SI VOUS L'AVEZ DEJA REMPLI

QUESTIONNAIRE A RETOURNER DANS L'ENVELOPPE T SI POSSIBLE AVANT LE 31 OCTOBRE 2006

Si vous vivez en couple, une seule personne du couple remplit ce questionnaire

Vous avez un **parent** (père, mère, sœur, frère), un **beau-parent** (beau-père ou belle-mère) ou un conjoint **âgé de 60 ans ou plus** en situation de perte d'autonomie ou de dépendance, c'est-à-dire qui a besoin d'être aidé dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

Même s'il vous semble long, merci de prendre le temps de remplir ce questionnaire, sans oublier la feuille intercalaire.

Q1- Etes- vous : Un homme Une femme

PARTIE 1- La personne en perte d'autonomie ou dépendante

Attention : Si plusieurs parents ou beaux-parents vivent cette situation, choisir celui qui vous paraît le plus dépendant.

Q3- Cette personne dépendante est-elle :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Votre père | <input type="checkbox"/> Votre conjoint |
| <input type="checkbox"/> Votre mère | <input type="checkbox"/> Votre frère |
| <input type="checkbox"/> Votre beau-père | <input type="checkbox"/> Votre sœur |
| <input type="checkbox"/> Votre belle-mère | <input type="checkbox"/> Autres _____ |

Q4- Quelle est l'année de naissance de cette personne dépendante ? : _____

Q5- Quelle est la situation familiale de cette personne dépendante ?

- | | |
|------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> En couple | <input type="checkbox"/> Seule : divorcé(e) ou séparé(e) |
| | <input type="checkbox"/> Seule : veuf(ve) |
| | <input type="checkbox"/> Seule : célibataire |

Q6- Combien d'enfants (vivants) cette personne dépendante a-t-elle actuellement ? : _____

Q7- Quel est le lieu de vie de cette personne dépendante (lieu où elle vit le plus souvent) ? (1 seule réponse possible)

- Logement indépendant (maison ou appartement)
Est-ce qu'elle habite :
- Seule
 - Avec son conjoint
 - Avec vous (personne qui remplit le questionnaire)
 - Avec un de ses enfants ou beaux-enfants (autre que vous même)
 - Dans une famille d'accueil
 - Autre cas. Précisez :
- Etablissement spécialisé
De quel type :
- Maison de retraite médicalisée
 - Maison de retraite non médicalisée
 - Foyer résidence pour personne âgée médicalisé
 - Foyer résidence pour personne âgée non médicalisé
 - Hôpital long séjour
 - Autre cas. Précisez :

Q8- En dehors des personnes qui habitent avec elle, est-ce que cette personne dépendante a des membres de sa famille (y compris vous-même) qui habitent à proximité de son lieu de vie (dans la même commune ou dans des communes avoisinantes) ?

- Oui Non

Q8B- (Si oui) De qui s'agit-il ? (plusieurs réponses possibles)

- Conjoint de la personne dépendante
- Vous-même
- Enfant(s) ou beau(x)-enfant(s) de la personne dépendante (autres que vous-même)
- Frère(s) ou sœur(s) de la personne dépendante
- Autre(s) membre(s) de la famille

Q9- En ce qui vous concerne, quelle est la distance en km qui sépare votre domicile du lieu de vie habituel de cette personne dépendante ? : _____ km

Q10- Qu'est ce qui est à l'origine de la perte d'autonomie de la personne dépendante ? (Merci d'être précis) :

Q11- Est-ce que la personne dépendante souffre de troubles déambulatoires ?

- Oui Non

Q12- Quels sont parmi les actes suivants ceux que la personne dépendante **ne peut pas faire seule** ? (plusieurs réponses possibles)

- Communiquer et se comporter de façon sensée
- Se repérer dans le temps et dans l'espace
- Faire sa toilette (hygiène du corps dans son ensemble)
- S'habiller (par le haut ou par le bas)
- S'alimenter (manger des aliments déjà préparés)
- Changer de position (se lever, s'asseoir, se coucher)
- Se déplacer à l'intérieur du lieu de vie (marcher, aller d'une pièce à l'autre)
- Se déplacer à l'extérieur du lieu de vie (dans la rue)
- Utiliser le téléphone pour alerter
- Gérer ses affaires courantes, son budget, ses biens
- Préparer son repas
- Faire les travaux ménagers courants (nettoyage, vaisselle, rangements...)
- Utiliser un moyen de transport
- Faire ses achats
- Suivre l'ordonnance du médecin

PARTIE 2- L'aide à domicile

Attention : Répondre à cette partie 2 *uniquement si la personne dépendante vit dans un logement indépendant* (maison ou appartement)

Q13- En ce qui vous concerne, est-ce que vous êtes amenés à intervenir pour aider la personne dépendante à accomplir un ou plusieurs des **actes listés dans la Q12 ?**

- Oui, plusieurs fois par jour
- Oui, 1 fois par jour
- Oui, plusieurs fois par semaine
- Oui, 1 fois par semaine
- Oui, autres cas
- Non, jamais

Q14- Est-ce que d'autres personnes de la famille sont amenés à intervenir pour aider la personne dépendante à accomplir un ou plusieurs des **actes listés dans la Q12 ?**

- Oui, plusieurs fois par jour
- Oui, 1 fois par jour
- Oui, plusieurs fois par semaine
- Oui, 1 fois par semaine
- Oui, autres cas
- Non, jamais

Q15- Est-ce que des professionnels sont amenés à intervenir pour aider la personne dépendante à accomplir un ou plusieurs des **actes listés dans la Q12 ?**

- Oui, plusieurs fois par jour
- Oui, 1 fois par jour
- Oui, plusieurs fois par semaine
- Oui, 1 fois par semaine
- Oui, autres cas
- Non, jamais

Q15B1- (Si Oui) Qu'est-ce qui a motivé la décision **de faire appel** à des professionnels pour aider la personne dépendante ? (*Plusieurs réponses possibles*)

- Obligation, compte tenu de l'aide nécessaire
- Souhait de la personne dépendante
- Souhait de la famille
- Recommandation médicale
- Assurance d'une intervention de qualité
- Assurance d'une intervention prenant en compte les besoins de la personne dépendante
- Eloignement géographique de la famille
- Manque de disponibilité de la famille
- Prise en charge financière (en totalité ou en partie) de l'intervention des professionnels

Q15B2- (Si Non) Qu'est-ce qui a motivé la décision **de ne pas faire appel** à des professionnels pour aider la personne dépendante ? (*Plusieurs réponses possibles*)

- Pas d'obligation, compte tenu de l'aide nécessaire
- Souhait de la personne dépendante
- Souhait de la famille
- Pas de recommandation médicale
- Méfiance par rapport à la qualité d'intervention
- Méfiance par rapport à la prise en compte des besoins de la personne dépendante
- Proximité géographique de la famille
- Disponibilité de la famille
- Coûts financiers élevés

PARTIE 3- La dépendance dans la vie quotidienne

Nous allons maintenant aborder plus en détail trois actes relatifs à la vie quotidienne de la personne dépendante :

Q16- AIDE A LA TOILETTE

Q16A- Qui aide le **plus souvent** la personne dépendante à faire sa toilette (hygiène du corps dans son ensemble) ? (*Une seule réponse possible*)

- Personne, elle le fait seule
- Le conjoint de la personne dépendante
- Vous-même
Combien d'heures y consacrez-vous en moyenne par semaine ? : h/sem.
- Votre conjoint(e).
Combien d'heures y consacre-t-il/elle en moyenne par semaine ? : h/sem.
- Un autre membre de la famille
S'agit-il : d'un homme d'une femme
- Un voisin, un ami de la personne dépendante
S'agit-il : d'un homme d'une femme
- Un professionnel de l'établissement dans lequel la personne dépendante est logée
- Un professionnel autre :
S'agit-il : Employé/Service d'aide à domicile Personnel médical Autre. Précisez :

Q16B- Globalement, compte-tenu de la situation de la personne dépendante, cette solution vous paraît-elle **satisfaisante** ?

- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas

Q16C- Et plus particulièrement, pour chacun des domaines suivants, compte-tenu de la situation de la personne dépendante, cette solution vous paraît-elle **satisfaisante** ?

	Oui, plutôt satisfaisante	Non, plutôt pas satisfaisante
Fréquence et souplesse d'intervention auprès de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité d'intervention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prise en compte des besoins de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect de l'intimité de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect du rythme de vie de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préservation de l'autonomie de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coûts liés à l'intervention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Q17- TACHES MENAGERES COURANTES

Q17A- Qui aide **le plus souvent** la personne dépendante à effectuer les tâches ménagères courantes (nettoyage, vaisselle, rangements, ...) ? *(Une seule réponse possible)*

- Personne, elle le fait seule
- Le conjoint de la personne dépendante
- Vous-même
Combien d'heures y consacrez-vous en moyenne par semaine ? : h/sem.
- Votre conjoint(e).
Combien d'heures y consacre-t-il/elle en moyenne par semaine ? : h/sem.
- Un autre membre de la famille
S'agit-il : d'un homme d'une femme
- Un voisin, un ami de la personne dépendante
S'agit-il : d'un homme d'une femme
- Un professionnel de l'établissement dans lequel la personne dépendante est logée
- Un professionnel autre :
S'agit-il : Employé/Service d'aide à domicile Personnel médical Autre. Précisez :

Q17B- Globalement, compte-tenu de la situation de la personne dépendante, cette solution vous paraît-elle **satisfaisante** ?

- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas

Q17C- Et plus particulièrement, pour chacun des domaines suivants, compte-tenu de la situation de la personne dépendante, cette solution vous paraît-elle **satisfaisante** ?

	Oui, plutôt satisfaisante	Non, plutôt pas satisfaisante
Fréquence et souplesse d'intervention auprès de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité d'intervention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prise en compte des besoins de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect de l'intimité de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect du rythme de vie de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préservation de l'autonomie de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coûts liés à l'intervention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Q18- GESTION DES AFFAIRES COURANTES, GESTION DU BUDGET, GESTION DES BIENS

Q18A- Qui aide **le plus souvent** la personne dépendante à gérer ses affaires courantes, son budget, ses biens) ? *(Une seule réponse possible)*

- Personne, elle le fait seule
- Le conjoint de la personne dépendante
- Vous-même
Combien d'heures y consacrez-vous en moyenne par semaine ? : h/sem.
- Votre conjoint(e).
Combien d'heures y consacre-t-il/elle en moyenne par semaine ? : h/sem.
- Un autre membre de la famille
S'agit-il : d'un homme d'une femme
- Un voisin, un ami de la personne dépendante
S'agit-il : d'un homme d'une femme
- Le tuteur/la tutrice (ou curateur/curatrice) NON PROFESSIONNEL de la personne dépendante
Merci de bien vouloir préciser le lien familial ou amical de cette personne avec la personne dépendante :
- Un professionnel de l'établissement dans lequel la personne dépendante est logée
- Un professionnel autre :
S'agit-il : Employé/Service aide à domicile Assistante sociale Tuteur/curateur PROFESSIONNEL Autre. Précisez :

Q18B- Globalement, compte-tenu de la situation de la personne dépendante, cette solution vous paraît-elle **satisfaisante** ?

- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas

Q18C- Et plus particulièrement, pour chacun des domaines suivants, compte-tenu de la situation de la personne dépendante, cette solution vous paraît-elle **satisfaisante** ?

	Oui, plutôt satisfaisante	Non, plutôt pas satisfaisante
Fréquence et souplesse d'intervention auprès de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité d'intervention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prise en compte des besoins de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect de l'intimité de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect du rythme de vie de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préservation de l'autonomie de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité de la personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coûts liés à l'intervention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Q19- Quels sont vos principaux **motifs d'insatisfaction** dans la prise en charge actuelle de la personne dépendante, compte-tenu de sa situation ?

Q20- Estimez vous avoir eu **suffisamment d'informations** pour organiser l'aide nécessaire à la personne dépendante ?

- Oui Non

Q20B- A qui vous êtes vous adressé pour obtenir des informations ?

Q21- Les CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) et les EPAT (Espaces Personnes Agées Territorialisés) sont des guichets d'accueil de proximité, d'information, de conseil et d'orientation destinés aux personnes âgées et à leur entourage. Etiez-vous au courant de leur existence ?

- Oui, j'y suis déjà allé
 Oui, j'en ai entendu parler
 Oui, je sais de quoi il s'agit
 Non

Q22- Parmi les propositions suivantes, quelles sont celles qu'il vous paraît **urgent de mettre en place ou d'améliorer**, compte-tenu de la situation de la personne dépendante (besoin non satisfait actuellement) ?

Q22A- Accueil hors domicile

	Très urgent	Urgent	Peu ou pas urgent
Augmentation des places en maison de retraite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Augmentation des places en maison de retraite pour personnes très dépendantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Augmentation des places en foyer-logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Création d'établissements spécialisés d'accueil temporaire pour une courte période (journée, nuit)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Création d'établissements spécialisés d'accueil temporaire pour une période de plusieurs jours ou semaines (hiver, été, périodes de vacances de la famille...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Q22B- Services de maintien à domicile

	Très urgent	Urgent	Peu ou pas urgent
Augmentation du personnel des professionnels de l'aide à domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souplesse dans l'organisation des visites des professionnels de l'aide à domicile (plusieurs fois par jour, le week end...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souplesse dans l'organisation des portages de repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Création d'une aide à domicile temporaire pour une période donnée (journée, nuit, hiver, été, vacances de la famille...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Téléalarme (dispositif technique permettant à une personne d'être directement relié à un centre relais pour avertir en cas de problème)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Q22C- Autres services de soutien à la personne / à la famille

	Très urgent	Urgent	Peu ou pas urgent
Adaptation des modes de transport collectifs (desserte, horaires de passage)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Création d'un transport individualisé à prix avantageux (taxis, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide technique et financière à l'aménagement du logement pour les déplacements à l'intérieur du logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Service d'information de la famille sur les possibilités techniques et financières de maintien à domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Service d'information de la famille sur les possibilités techniques et financières de « placement » en établissement (maison de retraite, foyer-logement, établissement spécialisé)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Groupes de parole pour les personnes qui assurent une aide auprès d'une personne dépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Création de services d'aide ponctuelle pour les familles qui prennent en charge une mesure de protection des majeurs (tutelle ou curatelle)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Q23- Avez-vous d'autre(s) proposition(s) en terme de nouveaux services ?

- Oui Non

Q23B- (Si Oui) Laquelle ou lesquelles ?

Q24- Quelles sont les **incidences négatives** sur votre propre vie personnelle de la situation de dépendance de cette personne ? (*plusieurs réponses possibles*)

- Je dois supporter moi-même un coût financier prohibitif
- Je me fais beaucoup de souci
- Je culpabilise (par rapport au type d'aide qui lui est apportée)
- Je souffre de voir cette personne dans cet état
- C'est très dur nerveusement
- Cela me prend énormément de temps au détriment de ma vie personnelle
- Cela me prend énormément de temps au détriment de ma vie de famille
- Autre. Précisez :
- Aucune (ou faible) incidence négative

Q25- Quel budget consacrez-vous, **SUR VOS PROPRES REVENUS, en moyenne par mois**, à la personne dépendante pour l'organisation de l'aide ?

- Moins de 50 €
- De 50 à 200 €
- De 200 à 500 €
- De 500 à 1000 €
- Plus de 1000 €

Q26- Les contraintes liées à l'organisation de l'aide pour la personne dépendante ont-elles entraîné au sein de votre foyer une nouvelle organisation ou des aménagements ?

- Oui
- Non

Q26B- (Si Oui) Laquelle ou lesquels ?

Q27- Personnellement, compte tenu du degré d'autonomie actuel de la personne dépendante, seriez-vous favorable à l'idée d'un placement dans un établissement spécialisé ?

- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- C'est déjà le cas

Q27B- (Si Oui ou Non) Pour quelle(s) raison(s) ?

Q28- Si la perte d'autonomie de cette personne dépendante s'accroissait, quelle solution aurait votre préférence ?

- Maintien à son domicile de la personne dépendante avec une aide adaptée
- Accueil de la personne dépendante au domicile d'un membre de la famille avec une aide adaptée
- Hébergement en établissement spécialisé
- Hébergement en famille d'accueil

PARTIE 4- Opinion générale sur la dépendance

Q29- De façon générale (en dehors de toute considération relative à la situation de la personne dépendante), quelle solution vous paraît **préférable** pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes ?

- Maintien à leur domicile des personnes dépendantes avec une aide adaptée
- Accueil des personnes dépendantes au domicile d'un membre de la famille avec une aide adaptée
- Hébergement en établissement spécialisé
- Hébergement en famille d'accueil

Q30- Enfin, pour terminer, pouvez-vous nous dire si vous êtes d'accord ou pas avec la phrase suivante : « les hommes s'impliquent plus qu'avant dans l'organisation de l'aide auprès des personnes âgées dépendantes » ?

- Oui, tout à fait d'accord
- Oui, plutôt d'accord
- Non, plutôt pas d'accord
- Non, pas du tout d'accord

PARTIE 5- Fiche signalétique

S1- Commune d'habitation : _____

S1B- Code postal : _____

S2- Quelle est votre situation familiale ?

- Couple : Marié
- Couple : Union libre
- Couple : Pacsé(e)
- Personne seule : Divorcé(e)
- Personne seule : Séparé(e)
- Personne seule : Veuf(ve)
- Personne seule : Célibataire

S3- Quelle est votre année de naissance : _____

S4- Exercez vous une activité professionnelle ?

- Oui, à temps plein
- Oui, à temps partiel
- Non, vous êtes en recherche d'emploi
- Non, vous n'êtes pas en recherche d'emploi

S5- Nombre d'enfants vivant dans votre foyer : _____

(y compris ceux qui sont internes au lycée/collège)

Merci de donner leur année de naissance :

.....

S6- Pour faire face aux dépenses courantes (logement, alimentation, santé, ...), vous diriez que les ressources de votre ménage sont :

- Suffisantes
- Suffisantes sauf imprévu
- Justes
- Insuffisantes

**NOUS VOUS REMERCIONS DU TEMPS QUE VOUS AVEZ
EU LA GENTILLESSE DE NOUS CONSACRER**

OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE LA FAMILLE

UDAF du LOT (Contact : Anne MOQUET)

51 rue Etienne Brives - BP 157

46003 CAHORS Cedex

Tél : 05 65 35 87 30 / E-mail : amouquet@udaf46.unaf.fr

